



Déclaration liminaire FSU-SNUipp 53

CAPD du 29 janvier 2026

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes réunis aujourd’hui pour étudier les recours d’appréciation finale suite aux rendez-vous de carrière.

La FSU-SNUipp revendique une « visite professionnelle » élaborée avec les IEN et les équipes enseignantes des écoles dans le respect d’un cadrage national. L’entretien doit rester centré sur la pratique professionnelle. La visite ne doit pas se limiter à une dimension de contrôle. Elle doit être un moment constructif, de partage d’expertises et d’analyse de pratiques, de recueil des besoins de formation, de dialogue basé sur la confiance. Elle doit participer aussi à l’amélioration de la qualité de vie au travail.

La rédaction du compte-rendu doit être partagée et pouvoir évoluer sur la base de modifications demandées par l’enseignant·e.

Pour la FSU-SNUipp, l’évaluation des enseignant·es doit être complètement déconnectée de l’avancement et ne doit pas être liée aux résultats ni aux performances des élèves.

Malheureusement, le ressenti de la profession nous montre qu’il y a encore du chemin à faire. Cette non-reconnaissance du travail engagé suscite un découragement chez nos collègues. Le système d’évaluation orchestré uniquement par la hiérarchie, sans le regard des représentant·es du personnel et donc sans aucune transparence, accroît le sentiment d’incompréhension, voire parfois d’iniquité entre collègues et nuit au renforcement du collectif au sein des équipes pourtant fortement nécessaire.

Or, nous ne cessons de le répéter, les conditions de travail se dégradent : suppressions de postes, élèves éprouvant le cadre, problème de remplacement, manque de formation choisie, explosion des heures « invisibles » de travail... Le métier demande toujours plus d’investissement et les enseignant·es sont de plus en plus sollicité·es : relation avec les parents, réunions de liaisons, équipes de suivi, équipes éducatives ...

C’est dans ce contexte que les avis des rendez-vous de carrière arrivent sur les boîtes professionnelles des collègues avec comme items d’évaluation les termes « à consolider » ou « satisfaisant », termes infantilisants qui renvoient au lexique de l’affect, à un jugement de valeur qui peut apparaître injuste.

« *Il n'y a pas de République sans professeurs* » ; c'est ce que nous écrit M. le Ministre dans sa lettre du 22 janvier. Mais, obtenir « satisfaisant » notamment après 10 ou 20 ans de carrière est plus que décourageant, c'est démotivant. A quoi bon travailler le soir, le weekend, le mercredi, monter des projets pédagogiques quand notre hiérarchie emploie le terme « satisfaisant » pour résumer le travail de toute une carrière ? Où est la reconnaissance de notre institution ?

Les 2 situations individuelles que nous souhaitons porter à votre connaissance aujourd’hui reflètent l’entièreté de la profession, profession fortement féminisée.